

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit et le trois mai, le Bureau de Sète agglomération méditerranée, légalement convoqué le 26 Avril 2018, s'est réuni au sein de la Salle Sud du Siège de Sète agglomération méditerranée 16 heures 00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

Étaient présents :

François COMMEINHES, Antoine DE RINALDO, Henry FRICOU, Yves MICHEL, Gérard CANOVAS, Francis VEALTE, Michel GARCIA, Norbert CHAPUN, Magali FERRIER, Emie ANFOSSO, Lucien LABIT, Christophe DURAND, Jacques ADGÉ, Mme Blane ROSAY (arrivée au point n°2018-045)

Étaient absents représentés :

Blane ROSAY à Michel GARCIA, Alain VIDAL à Lucien LABIT.

Étaient absents excusés :

Pierre BOULDOIRE.

Secrétaire de séance :

Magali FERRIER

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Validation Procès-verbal du Bureau communautaire du 22 Mars 2018

Validé à l'unanimité

- III. Point d'information
 - Versement Transport Additionnel (VTA)
- IV. Dossiers soumis à décisions :

2018-041	Accord-cadre n° 17MG097 - Prestations de sonorisation, d'éclairage, de projection et de matériel de décoration pour diverses manifestations - Attribution de marché Rapporteur : ADGÉ Jacques	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-042	Marché 17 AC 092 - Groupement de commande pour l'entretien des locaux et bâtiments - Attribution du marché Rapporteur : ADGÉ Jacques	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-043	Achat de vélos et trottinettes à assistance électrique - Attribution des aides aux bénéficiaires Rapporteur : VEALTE Francis	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2018-044	Commission de Suivi de Site d'Oïkos- Désignation des représentants de Sète agglomère Méditerranée Rapporteur : LABIT Lucien	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-045	Commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Energétique de Sète - Désignation des représentants de Sète agglomère Méditerranée Rapporteur : LABIT Lucien	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

V. Questions diverses,

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h40.

Vu pour être affiché le 10 MAI 2018, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,

Pour le Président et par délégation,

Frontignan, le 3 MAI 2018



Patrice Millet,
 Directeur Général des Services de Sète agglomère méditerranée

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Sète agglomère méditerranée, consultable au sein de l'ensemble des communes membres ainsi qu'au siège de Sète agglomère méditerranée (<http://www.agglopoie.fr/>)